

LIGUE REGIONALE NOUVELLE-AQUITAINE DE BASKETBALL

Réunion de Bureau du 12 juillet 2018 à Bordeaux

Procès-verbal

- Présents :** Mmes MOUZET Nicole et ROUANE Ghyslaine
Mrs BRACONNIER Sylvain, DUFAU Pierre, POUSTIS Joël, SALMON Alain, SEGUIN David et
WATRIN François
- Excusés :** Mrs CAMBLATS Éric et PREDIGNAC Michel
- Invité :** Dr BUGEAUD Jean-Luc

Pierre DUFAU présente le Docteur Jean-Luc BUGEAUD, membre du comité directeur, à l'ensemble des élus.

1- PROJET NOUVELLE GOUVERNANCE

Pierre DUFAU expose le projet de la nouvelle gouvernance de la ligue « Nouvelle-Aquitaine de basketball ». Celui-ci est composé de 3 documents :

- Projet global de la Nouvelle-Aquitaine de basketball
- Organisation hiérarchique
- Organigramme opérationnel

Une discussion s'engage sur les documents présentés.

Ce projet sera présenté au prochain bureau pour validation puis présenté au prochain comité directeur.

2- PRE OPEN LFB

David SEGUIN présente le tournoi de Pré-Open de LFB attribué à la ligue d'Aquitaine de basketball. Au vu du peu d'éléments sur ce dossier, il est décidé de se rapprocher de la ville d'Agen et la LFB.

3- SPORTIVE

a. Calendrier sportif

Sylvain BRACONNIER, ancien président de la commission sportive de la ligue du Poitou-Charentes et David SEGUIN, ancien président de la commission sportive de la ligue d'Aquitaine présentent la nouvelle version du calendrier sportif à l'ensemble des membres.

Validation du Bureau Régional

b. Coupes Nouvelle-Aquitaine

Une discussion s'engage pour les coupes Nouvelle-Aquitaine seniors et jeunes. Etant donné qu'aucun règlement n'a été établi pour cette prochaine saison mais seulement un calendrier sportif, Pierre DUFAU propose au bureau de repousser d'un an, l'échéance de la mise en place de cette nouvelle compétition.

Validation du Bureau Régional

Le Bureau demande à la commission sportive de mettre en place cette compétition pour la prochaine saison.

c. Equipes 3 dans le secteur EST

Le règlement sportif ne prévoit pas d'équipe 3 dans les championnats de la Nouvelle-Aquitaine sauf si l'équipe 1 est au moins en Nationale 2.

L'équipe 3 du CSP Limoges (RM2) n'a pas été avertie de cette nouvelle règle dans leur secteur et demande une dérogation pour cette année.

Par mail du secrétaire général de la FFBB, il est demandé une tolérance pour les équipes 3 engagées à ce niveau et ayant cette problématique.

Le bureau de la ligue accepte donc cette dérogation et demande au club du CSP de se mettre en conformité avec les règlements sportifs d'ici la fin de saison.

Le même cas se pose pour l'équipe 3 de Tulle (RM3), mais Ghyslaine ROUANE signale au bureau que le club n'est pas en mesure de présenter une équipe 3 à ce niveau. La place est laissée vacante.

d. Equipe U20M des JSA BORDEAUX

Le club des JSA Bordeaux demande au bureau d'intégrer leur équipe U20M, championne Nouvelle-Aquitaine lors de la saison 2017-2018, dans la division RM3 pour la saison 2018-2019.

Demande refusée à l'unanimité par le Bureau Régional

Aucun règlement sportif ne permet d'accéder directement à ce niveau pour une équipe U20M.

Une réponse sera faite au club.

e. OPEN U13-U15 Féminins – Secteur NORD : 14 et 15 sept 2018 à Royan

David SEGUIN présente le dossier aux élus. Il est décidé de continuer sur le même schéma cette saison

f. Demande du club EST BASKET AMI

Le club demande à la ligue Nouvelle-Aquitaine de réintégrer la division RM3 pour la prochaine saison. Etant donné que 2 poules présentent un exempt chacune, que toutes les équipes potentiellement repêchables, ont refusé cette proposition et que la décision du comité directeur (Aquitaine) du 16 juin dernier a refusé l'accession aux équipes ayant terminé 4^{ème} de leur championnat départemental, Alain SALMON propose que cette équipe soit repêchée afin de compléter les poules pour un rééquilibrage des divisions RM3 sur l'ensemble du territoire.

Validation du Bureau Régional

Cette solution sera aussi proposée au club de Bonnut Sport (64).

4- MEDICALE

Jean-Luc BUGEAUD présente les directives fédérales.

Coordonnées de la commission médicale :

A l'attention de Mme Véronique DESCHAMPS

4 rue Maledent de Savignac – 87000 LIMOGES

Mail Comed.nouvelleaquitaine@gmail.com

La commission se chargera d'informer les comités départementaux de l'avancée de chaque dossier, 1 à 2 fois par semaine.

Jean-Luc BUGEAUD présente la procédure nationale instaurée par la FFBB, applicable à toute la région. Un courrier d'information sera transmis aux comités départementaux dès la semaine prochaine.

5- FINANCES

Nicole MOUZET présente le guide des procédures financières à l'ensemble des membres présents.

6- AUTOMNALES – 27 ET 28 OCTOBRE 2018

Joël POUSTIS a représenté la ligue lors de la réunion fédérale concernant les automnales du 27 et 28 octobre 2018. Il présente son compte rendu à l'ensemble des membres.

Pour cette saison, il propose que la journée de revalidation des techniciens soit réalisée le week-end des automnales.

Ce week-end s'articulera autour de trois modules :

- Gestion sociale dans les clubs : rémunérations, charges et fiscalité et RH.
- Module FFBB 3.0
- Démarche citoyenne

7- IRFBB

Joël POUSTIS fera un point dans tous les secteurs. Un bilan sera présenté au prochain bureau.

8- QUESTIONS DIVERSES

Le club de Gradignan (33) demande une exonération de la pénalité financière de non présence à l'AG du 30 juin.

Demande refusée à l'unanimité par le Bureau Régional

Une réponse sera effectuée au club.

Séance levée à 22^h40

Pierre DUFAU
Président de la Ligue



David SEGUIN
Secrétaire Général



Prochaine réunion, vendredi 17 août 2018 à 19^h à Bordeaux